



SANTÉ

## Le Conseil départemental lance un numéro pour les aidants

**M**ieux accompagner et soutenir les aidants, tels sont les objectifs du Département de l'Essonne qui met en place un numéro unique départemental à destination des aidants de personnes malades, en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge. Ce nouveau service public sera officialisé lors d'une signature de convention avec l'association Espace singulier le vendredi 11 octobre à Massy.

Le numéro 0805.38.14.14 sera gratuit et accessible tous les jours, de 8h à 22h, à partir du 14 octobre. Il sera en expérimentation jusqu'en 2022. Cela aidera aussi à renforcer le repérage des aidants, améliorer la lisibilité et la visibilité de l'offre, développer des solutions adaptées aux jeunes aidants et aux aidants actifs. ■

*par . Maryne Vialette*

